



Contexte

[Éducation en vue du Développement Durable : vers la réalisation des ODD \(EDD pour 2030\)](#) est le cadre mondial de mise en œuvre de l'EDD pour la période 2020-2030, adopté par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 40^{ème} session, et reconnu par l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa 74^{ème} session en 2019. L'EDD pour 2030 s'appuie sur les enseignements tirés du Programme d'action global pour l'EDD (2015-2019), et vise à renforcer la qualité et la pertinence de l'apprentissage en passant en revue les objectifs et les valeurs qui sous-tendent l'éducation afin de développer les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires à la réalisation des 17 ODD. Il reste peu de temps pour réaliser l'Agenda 2030, et il est crucial d'accélérer sa mise en œuvre dans le cadre d'une décennie d'action pour atteindre les 17 Objectifs. En réponse à cela, l'UNESCO a élaboré une [Feuille de route pour la mise en œuvre](#) de l'EDD, qui fournit des orientations aux États membres et aux autres parties prenantes dans la continuité des efforts réalisés au cours du Programme d'action global. La Feuille de route propose des moyens concrets pour intensifier les actions dans les cinq domaines d'action prioritaires : **1) faire progresser les politiques à l'appui de l'EDD ; 2) transformer les environnements d'apprentissage ; 3) renforcer les capacités des éducateurs ; 4) autonomiser et mobiliser les jeunes ; 5) accélérer l'action à l'échelle locale**. Les cinq domaines d'action prioritaires doivent être mis en œuvre par les États membres et les parties prenantes de l'éducation avec le soutien et l'assistance de l'UNESCO et de ses partenaires,

par le biais des initiatives d'EDD pour 2030 au niveau national, de la mise en réseau, du suivi et de l'évaluation, etc. À l'occasion de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Éducation au développement durable en mai 2021, les parties prenantes de l'éducation ont adopté [la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable](#), renouvelant ainsi leur engagement à agir en faveur de l'EDD en mettant en œuvre le cadre de l'EDD pour 2030 et sa Feuille de route.

Qu'est-ce que l'ESD-Net 2030 ?

Depuis la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014), l'UNESCO a favorisé l'échange de connaissances et de coopération entre les parties prenantes de l'éducation à l'origine d'une large communauté de pratique autour de l'EDD, comprenant environ 4000 personnes et institutions dans le monde entier. Ils sont reliés entre eux par les canaux de communication de l'UNESCO – le [bulletin d'information de l'UNESCO sur l'EDD](#) (UNESCO ESD Newsletter), et le [groupe LinkedIn de l'UNESCO sur l'EDD](#). L'UNESCO est en train d'élargir cette vaste communauté de pratique pour en faire un réseau mondial, sous le nom d'ESD-Net 2030, basé sur le succès et les enseignements tirés du précédent réseau de partenaires clés du Programme d'action global, afin de faciliter la mise en œuvre de la Feuille de route de l'EDD pour 2030. En tant que plateforme de partage de connaissances, de collaboration, d'apprentissage mutuel, de sensibilisation, de suivi et d'évaluation, le réseau vise à renforcer les échanges et la collaboration entre un large éventail de parties prenantes, regroupant notamment des agences gouvernementales, des organisations de la société civile, des éducateurs, des jeunes, des institutions de recherche, des agences de l'ONU, des communautés de développement international, etc.

L'ESD-Net 2030 est mis en œuvre avec le soutien financier du gouvernement japonais.

Objectifs

L'ESD-Net 2030 vise à devenir un mécanisme clé de suivi du cadre de l'EDD pour 2030 avec les objectifs et activités suivants :

1. **Partage de connaissances et apprentissage mutuel** : générer de nouvelles connaissances et une meilleure compréhension des dernières problématiques et tendances, ainsi que fournir des opportunités d'apprentissage par les pairs de l'EDD pour 2030.
 - Série d'ateliers d'apprentissage.
 - Collecte et diffusion de bonnes pratiques et d'exemples de réussite.
2. **Plaidoyer** : attirer l'attention sur la contribution continue de l'EDD à la résolution des problématiques de durabilité dans le cadre du plaidoyer mondial en faveur de l'EDD.
 - Co-création et diffusion de matériel de plaidoyer basé sur les initiatives au niveau national.
 - Présenter des pratiques réussies dans le cadre d'un forum mondial sur l'éducation.
3. **Collaboration** : faciliter le dialogue, le partenariat et la collaboration et mettre en place des projets et des activités de collaboration entre les partenaires.
 - Une « bourse d'échanges » en ligne pour proposer des activités et des projets de collaboration.
 - Communication ciblée à l'aide du groupe LinkedIn de l'UNESCO sur l'EDD.
4. **Suivi et évaluation** : pour rendre compte et suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'EDD pour 2030. Les données et les informations recueillies par l'intermédiaire d'ESD-Net 2030 seront mises à la disposition du public pour être discutées et alimenteront également les processus de suivi et d'évaluation de l'EDD pour 2030 et de l'ODD 4.7 coordonnés par l'UNESCO.

- Suivi et rapport sur les progrès réalisés par les États membres au niveau national en ce qui concerne leur engagement envers l'EDD pour 2030.
- Études d'évaluation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'impact et de la durabilité des initiatives d'EDD dans différents contextes, en coopération avec des institutions de recherche.
- Enquêtes réalisées en ligne ciblant l'ensemble des membres du réseau ESD-Net.

Les activités du réseau ESD-Net 2030 seront planifiées et mises en œuvre sur une base biennale à partir de la période 2022-2023. Un programme spécifique pour cette période est en cours d'élaboration et sera communiqué par le biais du bulletin d'information de l'UNESCO sur l'EDD et du groupe LinkedIn de l'UNESCO pour l'EDD.

Participants

- Groupe des pays de l'EDD pour 2030 : composé des représentants des initiatives prises au niveau national et de leurs principaux partenaires nationaux chargés de la mise en œuvre. Tout pays qui développe et met en œuvre une "initiative au niveau national" rejoindra automatiquement le groupe en soumettant le modèle requis préparé par l'UNESCO. Le groupe restera ouvert à de nouveaux membres. Les membres du groupe seront invités à participer activement au partage des connaissances, au plaidoyer, au suivi et à d'autres activités.
- Groupe des institutions partenaires stratégiques de l'EDD : composé des partenaires de l'UNESCO travaillant au renforcement de la coopération internationale pour promouvoir et mettre en œuvre l'EDD. Les membres potentiels seront identifiés et invités par l'UNESCO sur la base de : 1) la qualité de la coopération en cours ; 2) les relations officielles existantes avec l'UNESCO ; et 3) l'intérêt mutuel à entamer une nouvelle coopération. Les lauréats du prix UNESCO-Japon pour l'EDD feront partie de ce groupe. Les membres du groupe seront invités à participer activement au partage des connaissances, au plaidoyer, au suivi et à d'autres activités.

Communauté de pratique de l'EDD : toute personne et/ou institution intéressée par l'EDD, non couverte par les deux catégories susmentionnées, peut rejoindre la "communauté de pratique" du réseau ESD-Net. Pour ce faire, ils doivent s'inscrire à la liste de diffusion de la Newsletter EDD (<https://mailchi.mp/unesco.org/esd-subscribe>). Ils seront tenus informés des activités du réseau ESD-Net et seront invités à participer aux activités publiques du réseau (par exemple, les webinaires, les ateliers en ligne) par le biais de la lettre d'information EDD et du groupe LinkedIn EDD de l'UNESCO. Ils seront invités à jouer des rôles spécifiques et visibles (par exemple, en modérant les discussions, en organisant certaines activités de groupe, etc.)

Une attention particulière sera accordée à l'implication des jeunes dans le réseau.

Les rôles et responsabilités des membres : sont fixés à deux niveaux qui se renforcent mutuellement.

Dans le contexte institutionnel de chaque membre :

- Exécution et expansion : entreprendre des activités concrètes substantielles dans les 5 domaines d'action prioritaires dans son propre contexte. En particulier, les États membres sont encouragés à rationaliser ces activités en tant qu'"Initiative EDD pour 2030 au niveau national". Si le membre a déjà entrepris une activité qui s'est avérée fructueuse ou qui présente un potentiel d'extension, il sera encouragé à l'étendre au-delà de la frontière nationale, au niveau régional et/ou global.

- Réunion et plaidoyer : établir son propre réseau dynamique de parties prenantes concernées par les domaines d'action prioritaires sélectionnés pour promouvoir le plaidoyer et le co-apprentissage pour l'EDD en tant qu'effort global.
- Mobilisation des ressources : garantir des ressources humaines et financières adéquates pour mettre en œuvre les activités convenues et s'engager dans des efforts de collecte de fonds, le cas échéant.

En tant que membre du réseau ESD-Net 2030 :

- Participer : participer activement aux activités du réseau, y compris aux webinaires, aux ateliers en ligne ou aux réunions en présentiel.
- Échanger : partager les informations sur leurs activités et leurs principales réalisations/produits et interagir avec les autres membres.
- Rapports : des consultations périodiques seront organisées par l'UNESCO. Soumettre des rapports d'avancement sur le domaine d'action prioritaire concerné à l'UNESCO.

Réunions de l'ESD-Net 2030

- L'UNESCO prévoit d'organiser une réunion mondiale physique de l'ESD-Net 2030, éventuellement tous les deux ans, la première réunion aura lieu au Japon en 2023, afin de discuter des derniers progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'EDD pour 2030.
- Entre les réunions mondiales, un réseau d'apprentissage interactif sera facilité en ligne pour créer des synergies entre les membres du réseau. Les membres seront rassemblés par région et par thème et devront apporter leurs contributions selon les besoins.
- En outre, en 2022-2023, chaque région organisera une réunion technique pour assurer le suivi des initiatives EDD pour 2030 au niveau national, en liaison avec le mécanisme régional de coordination de l'ODD 4, afin de maximiser les synergies avec l'engagement national global en faveur de l'ODD 4. Cet arrangement devrait contribuer à rendre plus explicite le rôle de l'EDD dans la réalisation de l'ODD 4 et de tous les autres ODD. Les membres de l'ESD-Net 2030 seront également invités à contribuer aux réunions régionales.

Contact

[Section de l'éducation au développement durable](#), UNESCO

Courriel : esd-net@unesco.org